



CHANGEMENTS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2019

BALLE AU REPOS DÉPLACÉE

- Aucune pénalité si on déplace accidentellement notre balle durant la recherche.
- Aucune pénalité si on déplace accidentellement notre balle sur le vert en tout temps.
- Lors du déplacement accidentel de la balle, on doit la replacer.
Si on ne connaît pas l'emplacement exact on pourra la placer au lieu de «dropper»
Lorsqu'une balle replacée se déplace plus tard à cause du vent ou de la gravité, le joueur devra la replacer.

BALLE EN MOUVEMENT

- Aucune pénalité si notre balle en mouvement nous frappe, frappe le cadet ou le partenaire.

LAISSER TOMBER LA BALLE

- À la hauteur des genoux
- Lorsqu'on mesure 1 ou 2 longueurs de bâton, on prendra le bâton le plus long à l'exception du putter.

BALLE PERDUE OU HORS LIMITE

- Le temps de recherche est maintenant de 3 minutes.
- Par règle locale un club pourra permettre de laisser tomber une balle dans l'allée vis-à-vis l'endroit présumé où on a perdu la balle. Cela coûtera **2 coups de pénalité**.
Si un joueur a joué une balle provisoire il ne pourra pas bénéficier de cette règle.

SUBSTITUTION DE BALLE

- À toutes les fois qu'on doit prendre un dégagement (sentier, balle à l'eau, eau fortuite, terrain en réparation, etc.) on pourra changer de balle même si la balle originale est facilement récupérable.

BALLE ENFOUIE

- On pourra laisser tomber la balle jusqu'à une longueur de bâton du point d'impact.

VERT

- Il sera possible de réparer autre chose que les marques de balle.
- Aucune pénalité si on marche sur sa ligne de coup roulé.
- On pourra laisser le drapeau dans le trou n'importe quand.

OBSTACLE D'EAU (ZONE DE PÉNALITÉ)

- Il sera possible de toucher le sol dans une zone de pénalité avec notre bâton.
- On pourra enlever les débris (feuilles, branches, etc.) dans la zone de pénalité.



Les règles du golf

et les règles du statut d'amateur



FOSSE DE SABLE

- On pourra toucher le sol d'une fosse de sable à l'exception du moment de se préparer à jouer le coup ou lors d'un élan de pratique.
- Il sera possible d'enlever les débris (feuilles, branches, etc) dans une fosse de sable).
- Lors d'une balle injouable dans une fosse de sable on pourra sortir de la fosse pour jouer le prochain coup **avec 2 coups de pénalité**.

ÉQUIPEMENT

- Un bâton endommagé (même suite à la colère) pourra être utilisé pour le restant de la ronde.
- Par contre on ne peut pas le remplacer.

CADET

- Un cadet ne pourra plus se tenir en arrière du joueur lorsque celui-ci s'installe à sa balle
- Un cadet pourra marquer, lever et replacer la balle sur le vert sans nécessairement avoir reçu l'approbation de son joueur.

DOUBLE TOUCHE

- Il n'y aura plus de pénalité pour la double touche. Ce ne sera qu'un seul coup.

SCORE MAXIMUM

- Par règle locale, un club pourra indiquer dans une compétition un score maximum pour un trou.

COMPORTEMENT

- Un comité pourra prévoir des pénalités (1 coup ou 2 coups) pour mauvais comportement d'un compétiteur.

MARQUAGE DU TERRAIN

- Un club pourra mettre des piquets rouges (zone à pénalité) à certains endroits même s'il n'y a pas d'eau.

PIQUETS BLANCS HORS LIMITES

- Si on retire un piquet blanc, on peut éviter la pénalité en le remplaçant.
